

INTRODUCTION

Éliane VIENNOT

Décédée en mai 1615 à Paris, après une jeunesse fort agitée, un âge mûr trop tranquille et dix années rayonnantes passées entre le « Parnasse royal » (construit pour elle en face du Louvre) et le « Petit Olympe » d'Issy (où elle régala ses intimes), la reine Marguerite n'imaginait certainement pas le fabuleux destin posthume qui l'attendait. Il n'est même pas sûr qu'elle songeait encore à ses *Mémoires*, dont la publication en 1628 allait faire d'elle la première autrice française d'un *best-seller*¹ en même temps que la première princesse enrôlée dans un tourbillon de romans et d'opéras – en attendant les films et les téléfilms. Du moins l'absence de manuscrit original du texte, les lacunes affectant les copies qu'on allait retrouver, et les treize années durant lesquelles elles sommeillèrent dans une bibliothèque suggèrent-elles cette hypothèse.

La célébration du quatre-centième anniversaire de sa mort ayant pour l'essentiel suscité des recherches sur sa dernière cour parisienne et ce destin posthume pour le moins chargé, cette introduction fera le point sur une vie qu'il importe d'avoir en tête pour mieux comprendre ces nouveaux éclairages. Elle rappellera ensuite l'ampleur et la variété des traces que ce personnage laissa dans les écrits de ses contemporains et dans l'imaginaire des siècles suivants. Elle donnera enfin une idée de la manière dont Marguerite de Valois, sans quitter tout à fait les habits de cette reine Margot avec laquelle elle avait fini par se confondre par la grâce d'Alexandre Dumas-Père, redevint à partir de la fin du xx^e siècle un objet d'études pour le petit monde qui s'intéresse aux lettres françaises et à l'histoire de France².

1. Voir plus loin dans ces pages « L'autrice des Mémoires... », et MARGUERITE DE VALOIS, *Mémoires et autres écrits, 1574-1614*, éd. crit. par Éliane VIENNOT, Paris, H. Champion, 1999, p. 324 et suiv. Le seul précédent comparable en termes de succès est l'*Heptaméron* de Marguerite de Navarre, avec une vingtaine d'éditions (en l'état actuel des connaissances) entre 1558 et 1615, date où l'ouvrage sort des catalogues jusqu'en 1698.
2. Pour plus d'informations sur chacun de ces volets, je renvoie ici une fois pour toutes à mon étude, *Marguerite de Valois, histoire d'une femme, histoire d'un mythe* (Paris, Payot, 1993), à la postface

Le temps de l'insouciance

Des phases très différentes caractérisent la vie de la « dernière des Valois ». La première va jusqu'à ses seize ans. C'est l'enfance et l'adolescence d'une « fille de France », née à Saint-Germain en Laye en 1553, à une époque qu'on a pris l'habitude d'appeler le « beau XVI^e siècle » – quoiqu'elle ait vu la naissance de la Réforme, dans les années 1520, et la croissance des tensions liées à sa progression. Cette époque-là touche alors à sa fin. La mort accidentelle de son père, Henri II, consécutive à une blessure intervenue lors des fêtes célébrant le double mariage de sa sœur Claude avec le duc de Lorraine, et de sa tante Marguerite avec le duc de Savoie (juin 1559), ouvre sur quatre décennies de « troubles civils et religieux », pour reprendre les termes du temps. Une période qui commence dans l'année qui suit, et parce que le fils aîné du roi, François II, est à la fois très jeune et en mauvaise santé, et parce que son régime est dominé par les oncles de son épouse Marie Stuart : le duc François de Guise et son frère le cardinal de Lorraine, champions de la cause catholique et partisans d'une ligne « dure » avec ceux de la Réforme.

Marguerite est trop jeune pour avoir vu de près les péripéties de ce règne secoué par la première prise d'armes des huguenots, cette « Conjuraison d'Amboise » réprimée dans le sang (mars 1560), de même que les manœuvres de sa mère, Catherine de Médicis, pour s'emparer de la régence après la mort de François II (décembre 1560), alors qu'accède au trône son second frère, Charles IX, âgé de dix ans seulement. Si dans ses *Mémoires*, écrits à l'orée de la quarantaine, Marguerite se rappelle l'ambiance détestable qui régnait à la cour pendant le « colloque de Poissy », cette première tentative de la régente et de son ministre Michel de L'Hospital pour régler les différends entre les théologiens des deux bords (septembre-octobre 1561), elle avoue n'avoir rien su ou presque des premiers vrais affrontements :

« Car incontinent après le colloque de Poissy, que les guerres commencèrent, nous fûmes, mon petit frère d'Alençon et moi, à cause de notre petitesse, envoyés à Amboise, où toutes les dames de ce pays-là se retirèrent avec nous. » (M 76/51³.)

Son récit du « grand voyage », long périple que fit la cour dans les provinces françaises entre avril 1564 et mai 1566, montre de même que les festivités dominant dans ses souvenirs ; et rien qui soit digne de mémoire ne marque les trois années suivantes, si ce n'est, au printemps 1569, l'étonnante vision qui saisit

de sa réédition, *Marguerite de Valois, dite « la Reine Margot »* (Paris, Perrin, 2005), ainsi qu'aux différentes rubriques du site dédié : <http://www.elianeviennot.fr/Marguerite.html>.

3. Les références aux *Mémoires* (M) seront ainsi suivies de la pagination de l'édition critique (voir note 1) et de celle de l'édition de poche (MARGUERITE DE VALOIS, *Mémoires et discours*, Saint-Étienne, Publications de l'université de Saint-Étienne, 2004).

sa mère malade à Metz, « où, par une fièvre pestilentielle et charbon, elle fut à l'extrémité » (M 107/82). Ce que *voit* alors Catherine, c'est la victoire de Jarnac, où s'est illustré son troisième fils, Henri. Début de la « vraie vie » pour Marguerite, mais aussi entrée dans la zone des turbulences.

Le temps des engagements et de l'adversité

La deuxième période de son existence est en effet marquée par d'intenses conflits d'allégeance envers des personnages qui lui sont tous apparentés, qui sont tous plus puissants qu'elle, et qui se retrouvent tous, régulièrement, dans des camps opposés. C'est le vainqueur de Jarnac, alors duc d'Anjou, qui la fait soudain passer à l'âge adulte, lorsqu'il lui demande de défendre ses intérêts auprès de leur mère et de Charles IX tant qu'il est loin de la cour. Pour la première fois de sa vie, Marguerite se met au service de qui l'appelle à son aide. Et elle se donne à plein dans cet exercice, récoltant au passage la reconnaissance d'une mère qui d'ordinaire la voit à peine, et qui l'impressionne jusqu'à la peur. Mais le bonheur ne dure pas. Les Guises cherchent à pousser leur avantage grâce à une seconde alliance avec la Couronne, et la chose n'a pas l'air impossible : le jeune duc, déjà « balafre » mais non moins séduisant, n'a pas l'air de déplaire à la princesse. Comprenant la manœuvre, Catherine met aussitôt fin à cette ébauche d'idylle, et elle demande à Henri de ne plus s'appuyer sur sa sœur. Leur alliance survit toutefois à cette crise (contrairement à ce que la reine affirmera dans ses *Mémoires*, en mettant ce revirement sur le compte de son frère et en insistant sur son hostilité⁴). Elle survit de même au changement de politique extérieure acté par la « Paix de Saint-Germain », en août 1570, par laquelle la reine mère tourne le dos à Philippe II d'Espagne, champion de la cause catholique, et appelle au pouvoir l'Amiral de Coligny, l'un des chefs des protestants. Dès lors se profile le mariage de Marguerite avec le fils de la reine de Navarre, l'autre tête du parti huguenot.

Ce mariage, porteur de paix dans l'esprit des deux reines et de leur entourage, Jeanne d'Albret ne le verra pas réalisé, étant décédée six semaines avant la cérémonie. Heureusement pour elle, du reste, car ces noces, célébrées le 18 août 1572,

4. Cette distorsion est due à une stratégie narrative mise en place dès les premières pages des *Mémoires* et qui fait d'Henri un être faux, qui l'aurait toujours manipulée. Sans doute Marguerite veut-elle ainsi préparer ses lecteurs à trouver naturel son propre revirement, lorsqu'au printemps 1574 elle rejoignit la coalition qui voulait installer sur le trône son jeune frère François, en lieu et place d'Henri ; d'où l'hostilité que ce dernier allait désormais lui manifester. Le texte trahit à de nombreuses reprises la mauvaise conscience engendrée par cette stratégie qui s'oppose aux témoignages des contemporains, aux faits historiquement reconstituables – et parfois aux *Mémoires* eux-mêmes.

débouchent le 24 sur la plus importante tuerie du siècle : le massacre de la Saint-Barthélemy. L'Espagne voit en effet d'un très mauvais œil la politique d'entente entre les deux religions menée par la couronne française. Surtout, elle est directement menacée par le projet de campagne militaire qui se profile après le mariage, Coligny s'appêtant à entraîner ses coreligionnaires en Flandre afin d'aider cette contrée à se libérer du joug des Habsbourg. Leurs affidés, les Guises, programment donc l'assassinat de l'Amiral, puis, leur projet ayant échoué et Charles IX s'appêtant à sévir contre eux, convainquent la reine mère que la capitale est prête à se soulever contre la famille royale si le roi met sa menace à exécution. Ils obtiennent alors qu'on sacrifie la direction du parti huguenot à la colère populaire, mais cette opération *a priori* limitée tourne au massacre dans une ville opposée à la coexistence religieuse, chauffée à blanc par les ultras catholiques, et qui se sent « envahie » de protestants depuis quelques semaines. Tel est du moins le scénario auquel semble parvenue la recherche en histoire, et qui est fort proche du récit des *Mémoires*⁵.

Longtemps incapable de reprendre le contrôle de la capitale, la royauté change ensuite plusieurs fois son fusil d'épaule et finit – rapidement – par faire la paix avec les protestants : c'est que la Pologne (protestante) vient de perdre son roi, et qu'Henri d'Anjou a des chances d'être élu à cette dignité... La diplomatie française mettant les bouchées doubles, le voilà à l'automne 1573 roi d'un pays réformé, à l'image de Marguerite, qui, peu désireuse de redevenir un pion dans la main de sa mère, a vertement décliné sa proposition de faire annuler le mariage avec le roi de Navarre. Et comme il n'est pas question de laisser le couple quitter la cour de France, le frère compte toujours sur la sœur pour veiller à ses intérêts. Or Charles IX vient de tomber malade, atteint d'une forme aiguë de la tuberculose.

5. La reine fournit le nom de l'homme chargé d'assassiner Coligny et signale qu'il appartenait aux Guises. Elle écarte sa mère de toute responsabilité dans ce premier volet du massacre, en disant à la fin de sa relation que « ceux qui avaient commencé cette partie » (M 100/76) parvinrent encore à la convaincre de faire annuler le mariage. Elle montre que Charles fut très difficile à convaincre, mais qu'il finit par donner son aval au second volet, l'exécution des chefs huguenots. En revanche, elle se trompe sur la nature de la menace pesant sur la monarchie (qu'elle attribue à la colère des protestants, capables d'après elle de se venger sur le roi). Et elle ne précise pas l'identité de « ceux qui avaient commencé cette partie » – délibérément à n'en pas douter, vu qu'à l'orée de la dernière guerre civile, elle avait fait appel aux Guises aussi bien qu'à l'Espagne. Sur ces questions, voir VIENNOT Éliane, « À propos de la Saint-Barthélemy et des *Mémoires* de Marguerite de Valois : authenticité du texte et réception au XVII^e siècle », *Revue d'Histoire Littéraire de la France*, sept.-oct. 1996, p. 894-917 ; voir également TROTOT Caroline, « Vivre et écrire la Saint-Barthélemy au féminin : les *Mémoires* de Marguerite de Valois », in Michaël SOUBBOTNIK et ead. (dir.), *Vivre l'histoire*, Strasbourg, Presses universitaires de Strasbourg, 2013, p. 59-71.

S'il décède, qui s'assoira sur le trône? Le roi de Pologne, seul désigné à cette fonction par des traditions séculaires mais en route pour son nouveau royaume, ou son dernier frère, François d'Alençon? Pour les protestants et les catholiques modérés, c'est le second choix qui est le bon : François ne s'est jamais compromis dans les querelles religieuses, au contraire de son aîné, qui a participé au massacre. Certes, c'est un coup d'État, mais pour la bonne cause : la paix civile...

Alors que le roi de Pologne s'éloigne et que Charles IX décline, les coalisés menés par le clan Montmorency tentent par trois fois de converger en nombre vers la cour afin de le contraindre à désigner son plus jeune frère comme son successeur. Par trois fois, le projet échoue – l'époque n'étant propice ni aux déplacements militaires discrets, ni aux moyens de communication rapides. Mais c'est Marguerite qui est à l'origine du premier échec : ayant eu vent de « l'entreprise de Soissons » (mi-décembre 1573) par des proches de son mari, elle en a fait part à sa mère. Preuve qu'elle est toujours l'alliée d'Henri. François décide alors de mettre sa sœur de son côté. Sans doute lui révèle-t-il l'ampleur de la coalition qui le soutient, et lui fait-il comprendre la place qui pourrait être la sienne dans un royaume où son mari serait l'allié du nouveau roi au lieu d'être à peine toléré, comme il l'est depuis le massacre. Peut-être même demande-t-il à son « grand mignon », Hyacinthe de La Mole, de l'aider à convaincre sa sœur... Quel beau scénario de film ou de roman! Que personne ne semble pourtant avoir jamais imaginé! En tout cas, pour la seconde fois de sa vie, on a fait appel à Marguerite, et elle a répondu présente. Elle est donc aux côtés des conjurés lorsque Catherine (Charles est mourant) fait arrêter leurs principaux chefs. Emprisonné le 10 avril, La Mole est exécuté le 30. Si histoire d'amour il y eut entre Marguerite et lui, comme la rumeur allait le dire, elle fut extrêmement brève. Quant à Alençon et Navarre, ils passent en jugement devant une cour *ad-hoc*, occasion pour la reine d'écrire la première œuvre que nous connaissons d'elle : cette *Déposition du roi de Navarre* qu'il lui demanda d'écrire et qu'il lut devant ses juges. Troisième appel à l'aide, troisième réponse pressée – au mépris du danger. Ce discours, écrivait-elle sobrement, « Dieu me fit la grâce de le dresser si bien qu'il en demeura satisfait, et les commissaires étonnés de le voir si bien préparé » (M 105/80)⁶. Elle fait même du zèle, en proposant d'organiser l'évasion d'un des deux princes – projet qui échoue faute d'accord entre eux.

Désormais amarrée à leur camp, Marguerite demeure au service de leur alliance durant dix ans, jusqu'à la mort de François. La connivence est en effet beaucoup

6. Le texte est reproduit dans les deux éditions mentionnées à la note 3. Publié pour la première fois par les protestants en 1578, sous le titre *Déposition du roi de Navarre*, le discours fut identifié comme œuvre de Marguerite au cours du XVIII^e siècle et dès lors publié – le plus souvent à la suite de ses *Mémoires* – sous le nom de *Discours justificatif pour Henri de Bourbon*.

plus grande avec ce dernier, qui apprécie sa sœur et lui confie des missions d'importance, qu'avec son mari, qui l'utilise en fonction de ses intérêts, et qui ne craint pas de la mettre en difficulté. C'est du reste avec deux hommes de confiance du duc qu'à deux reprises Marguerite trouve l'amour dans les années suivantes : Louis de Clermont, seigneur de Bussy, dit Bussy d'Amboise, dont elle parle avec une admiration non dissimulée dans ses *Mémoires* (entre 1575 et 1578) ; et Jacques de Harlay, seigneur de Champvallon, avec lequel une correspondance d'une vingtaine de lettres a été conservée (entre 1581 et 1583) ; un corpus ici examiné par Caroline Trotot pour voir la manière dont Marguerite s'y met en scène.

Fatalement connues du petit monde de la cour, ces relations⁷ ne sont pas sans renforcer l'hostilité du frère qu'elle a trahi, et qui est à présent roi de France. En 1576, les deux alliés de Marguerite s'étant enfuis de la cour l'un après l'autre, elle y est gardée en otage durant plusieurs mois ; sans doute est-ce à cette occasion qu'elle fréquente « l'Académie du Palais » réunie à la cour sous l'égide d'Henri III et qu'elle s'initie à la philosophie néoplatonicienne (qu'elle fera sienne désormais). L'année suivante, ses alliés se combattant, elle obtient du roi l'autorisation de quitter le sol français ; elle se rend à Spa, officiellement pour soigner une maladie de peau, en réalité pour défendre la candidature du duc à la couronne des provinces méridionales des Pays-Bas – d'où elle rentre à bride abattue, traversant des contrées en proie à une agitation politique intense.

Les tribulations ne sont pas moindre en Gascogne, où elle séjourne entre l'été 1578 et l'hiver 1581-1582, le temps de se voir humiliée par les protestants (à Pau), menacée par les troupes catholiques (à Nérac), confrontée aux maîtresses de son époux (partout) – dont la première qui le rend père... et met en évidence sa propre stérilité. Marguerite parvient certes, entre deux montées des tensions, à créer un climat propice à la tolérance religieuse, à l'activité créatrice et artistique, à l'embellissement de Nérac, toutes choses dont elle parlera avec nostalgie dans ses *Mémoires* et qu'évoqueront souvent dans les leurs les proches de Navarre (Sully, Aubigné, Turenne) ; sans parler de Shakespeare, aux oreilles duquel devait parvenir le bruit

7. On sait peut de choses de la première (que Marguerite nie logiquement dans ses *Mémoires*), si ce n'est que le « brave Bussy » ne semble pas avoir été du genre à se contenter d'amour « platonique » ; on en sait en revanche davantage sur la seconde (postérieure à l'interruption des *Mémoires*) : la correspondance montre qu'elle chercha à la vivre selon l'idéal néoplatonicien, et un passage de l'*Histoire universelle* d'Aubigné l'atteste (quoiqu'il soit destiné à salir la reine) : à Nérac, écrit-il, « elle apprit au roi son mari qu'un cavalier était sans âme quand il était sans amour, et l'exercice qu'elle en faisait n'était nullement caché, voulant par là que la publique profession [publicité] sentit quelque vertu, et que le secret fût la marque du vice » (AUBIGNÉ Théodore-Agrippa [d'], *Histoire universelle, 1550-1601*, éd. Alphonse de RUBLE, Paris, Renouard, 1886-1909, vol. 5, p. 381).

de ce petit « havre de paix », au point qu'il le mettra en scène (avec beaucoup de liberté) dans *Love's Labour's Lost* (*Peines d'amour perdues*). Il n'empêche que la reine ne peut éviter les prises d'armes et les escarmouches incessantes qui caractérisent le Sud-Ouest durant toutes ces années. Repartie pour la cour de France à la demande du roi (qui ne cherche en fait qu'à attirer Navarre à la cour, pour l'avoir à l'œil), elle s'en voit brutalement renvoyée par lui (le piège n'ayant pas réussi). Affront public qui donne lieu à un très long bras de fer entre les deux hommes, entre août 1583 et avril 1584, temps durant lequel elle attend, en chemin, que le roi de France concède des excuses... ou qu'il accorde aux huguenots de nouvelles places fortes. Rentrée mortifiée à Nérac, elle y constate la fin de sa vie de couple (Navarre vit à Pau avec la comtesse de Guiche), avant d'y apprendre la mort du duc, vaincu lui aussi par la tuberculose (le 10 juin).

La disparition de ce célibataire de vingt-neuf ans, dernier frère du roi, alors que celui-ci n'a toujours pas d'enfant malgré dix ans de mariage, laisse présumer un nouveau décrochement dans la ligne successorale, mais surtout une nouvelle guerre civile, puisque l'héritier du trône (aussi bien par le mode traditionnel que par la « loi salique » nouvellement mise au point) est le roi de Navarre, dont les catholiques ne veulent pas⁸. Tout le monde s'apprête au combat. C'est le temps de tous les dangers pour Marguerite, qui ne peut plus compter sur personne. Quittant Nérac en mars 1585, elle se replie à Agen (dont elle est comtesse), espérant pouvoir se réfugier chez sa sœur mariée au duc de Lorraine ; mais Catherine obtient leur neutralité – c'est-à-dire leur refus de la recevoir⁹. Elle décide donc de rester à Agen, lève des troupes, guerroye dans les environs pour assurer sa sécurité, fait fortifier la ville... qui bientôt s'inquiète d'être identifiée à cette trublionne. En septembre, les bourgeois font allégeance au roi, tout en laissant leur comtesse s'échapper vers le Cantal. Où elle reste une année retranchée dans le château de Carlat, entourée d'une maigre troupe de fidèles, et d'où elle est finalement chassée par l'armée royale, qui la poursuit en Auvergne avant de l'arrêter, d'exécuter ses principaux complices, et de l'enfermer dans le château d'Usson (novembre 1586).

8. La France avait déjà connu deux bifurcations depuis la captation du trône par les Valois (1328), source de la guerre de Cent ans : la première, au profit de Louis XII, gendre de Louis XI et beau-frère de Charles VIII (1498) ; la seconde, au profit de François I^{er}, gendre de Louis XII (1515). Toutes deux s'étaient passées sans difficultés.

9. C'est que les Guises sont des Lorrains. Laisser Marguerite rejoindre le duché de Lorraine (encore indépendant à cette époque) aurait fait d'elle soit une « otage » des catholiques, soit une traîtresse déclarée.

Le temps de la retraite... et de l'écriture

Commence alors la troisième grande période de la vie de la reine. Tandis que la France s'enfoncé dans la guerre civile, elle réussit à convaincre Guise de payer son geôlier, qui attendait vainement du roi le prix de ses services, et qui la laisse libre dans sa forteresse dès février 1587. Libre, mais sans ressources, sans protection, sans atout à faire valoir, et bientôt sans le moindre allié, puisque Guise est assassiné en décembre 1588. Les premières années de cet exil sont extraordinairement difficiles, voire périlleuses, par exemple lorsque sa garnison se soulève, un hiver. Leur succède un temps plus serein, lié d'une part au choix que fait la reine d'afficher sa neutralité (j'ai « choisi la vie tranquille », écrit-elle à Brantôme¹⁰) et d'autre part au retour de la paix civile. Le roi de Navarre, devenu *de facto* roi de France après l'assassinat d'Henri III (août 1589) – même si d'autres lui contestent cette place – finit en effet par renoncer à la religion protestante (juillet 1593), geste qui conduit presque partout au dépôt des armes, en quelques semaines. Il ouvre immédiatement avec Marguerite une négociation pour l'annulation de leur mariage, afin de pouvoir installer sur le trône une lignée légitime. La reine est d'accord, d'autant qu'Henri IV s'engage à payer ses dettes. Si la procédure du « démarriage » met six années à aboutir (l'annulation sera prononcée en décembre 1599), elle n'y est pour rien. C'est Rome qui met les bâtons dans les roues, le nouveau roi ne désirant rien moins qu'épouser sa maîtresse du moment, Gabrielle d'Estrées : une femme qu'il a mariée pour pouvoir la fréquenter, puis qu'il a fait démarier pour pouvoir l'épouser, et à qui il a déjà fait plusieurs enfants...

En attendant que l'affaire se dénoue, Marguerite écrit ses *Mémoires*. À la fin de l'année 1593, en effet, elle a reçu de son vieil ami Brantôme un *Discours sur Marguerite, reine de Navarre et de France*. Produit tardif d'une commande qu'elle lui avait faite des années plus tôt¹¹, ce texte ne l'a pas satisfaite. Trop dithyrambique, estime-t-elle – ce qui à la limite pourrait passer – mais surtout erroné sur quelques points sensibles, qui mettent en cause son honneur ou qui travestissent ses choix. Elle a donc pris la plume pour fournir à son historien quelques « mémoires », qui lui permettront de rectifier son récit initial : ce sera l'œuvre « d'une après-dînée »,

10. Ou plus exactement : « J'ai su que, comme moi, vous avez choisi la vie tranquille [...]. » (MARGUERITE DE VALOIS, *Correspondance, 1569-1614*, éd. Éliane VIENNOT, Paris, H. Champion, 1998, lettre 248, p. 338.)

11. Le *Discours* est inséré dans BRANTÔME, Pierre de Bourdeille, abbé de, *Recueil des Dames, poésies et tombeaux*, éd. Étienne VAUCHERET, Paris, Gallimard, coll. « Bibliothèque de la Pléiade », 1991, p. 119-158; la « commande » de Marguerite est évoquée dans un poème reproduit p. 906 (« Vous me dites un jour que j'écrisse de vous... »).

annonce-t-elle, qui « ira vers vous comme les petits ours, en masse lourde et difforme, pour y recevoir sa formation » (M 72/47). Au bout de quelques pages, cependant, Marguerite a pris une autre direction : esprit cartésien avant la lettre, elle ressent le besoin de respecter « la liaison des choses » (*ibid.*), là où Brantôme avait fait le choix de la marqueterie. Ayant fourni quelques « anecdotes significatives » de son enfance, destinées à montrer sa nature profonde (comme Plutarque le faisait dans ses *Vies parallèles* qu'elle connaît par cœur), elle construit un texte chronologique, elle raconte sa vie ! Et ce qu'elle produit lui plaît suffisamment pour qu'elle le garde par devers elle, au lieu de l'envoyer à Brantôme – qui en ignorera toujours l'existence¹².

On ne sait combien de temps elle travailla à ce texte dont toute la fin est manquante, alors que les dernières lignes que nous pouvons lire montrent la mémorialiste prête à se lancer dans le récit des déboires qui l'attendaient à son retour à la cour, au printemps 1582. Une mention du mariage de sa belle-sœur Catherine de Bourbon, intervenu en 1599, indique qu'elle s'y intéressait encore à cette date – sans qu'il soit possible de savoir (puisque le manuscrit original ne nous est pas parvenu) si la notation est d'origine ou si elle a été inscrite dans la marge à l'occasion d'une relecture¹³. Marguerite se livre aussi à l'écriture de poésies. Bien que la plupart de ses textes en vers aient disparu, ceux qui ont été retrouvés datent pour une part de cette période. L'un d'eux est d'ailleurs une version rimée des premières pages des *Mémoires*, adressée comme elles à Brantôme. Un autre, écrit pendant la brève captivité de la reine ou peu après, pleure la mort d'Aubiach, l'homme avec qui elle avait fui Agen et vécu à Carlat, exécuté sur ordre de la royauté aux lendemains de l'arrestation de sa troupe ; poème qui allait donner lieu à une réécriture plus tardive¹⁴.

Quelques témoignages, dont le récit d'une visite de Brantôme à Usson, de nombreuses lettres de cette époque également, témoignent par ailleurs que la châtelaine était bien occupée – quoiqu'impuissante à quitter ses terres. Ce sont d'abord les liens avec le roi, ses ministres, ses envoyés, parfois Gabrielle d'Estrées, qui la mobilisent intensément, car la négociation sur le divorce rencontre des

12. C'est du moins ce qu'on peut conclure des diverses dédicaces de ses œuvres à la reine, où il donne moult détails de leur relation mais où il ne parle à aucun moment des *Mémoires*, ni de la moindre réponse à son envoi.

13. Sur les lacunes et l'interruption du texte, voir MARGUERITE DE VALOIS, *Mémoires et autres écrits...*, éd. citée, Introduction, p. 41-45.

14. Le premier a pour incipit « Ami qui va cherchant dans la masse pierreuse... » (MARGUERITE DE VALOIS, *Mémoires et autres écrits...*, éd. citée, p. 294) ; le second « Ô lit, mon triste lit, jadis si plein de roses... » (*ibid.*, p. 289) ; le troisième « La mort ne gagne rien par si cruel ennui... » (*ibid.*, p. 293).

difficultés jusqu'à la mort de la « presque reine ». Ce sont aussi les démarches nombreuses pour gérer ses terres, rentrer en possession des biens de sa mère, comme le comté du Lauragais, ou établir son autorité dans celui du Valois dont Henri IV lui a fait don à l'occasion de leur « démariage »... Et ce sont encore toutes les activités liées à la vie au château, où l'on sait qu'elle entretenait une « musique », qu'elle fit construire un théâtre, et bien sûr qu'elle recevait des voisins et des gens de lettres – dont ceux qui s'occupaient à nouveau de lui dédier des œuvres et de la célébrer, dans l'attente d'un retour en grâce complet, comme le montrent ici Sophie Cinquin, Denis Bjaï et Marie Chauffour.

Après le divorce, enfin, ce sont les intrigues de la nouvelle maîtresse royale qui exigent toute son attention. Henriette d'Entragues est en effet la demi-sœur de celui que Marguerite appelle désormais son « mauvais neveu » : le garçon né en 1573 des amours de Charles IX et de Marie Touchet, qui complotait contre le nouveau roi. L'affaire est scabreuse. Un mois à peine après le décès de Gabrielle, Henri IV s'est entiché de la jeune fille et les Entragues la lui ont littéralement vendue : d'abord contre une promesse d'argent, puis, la somme n'étant pas assez rondelette (Sully ne peut lâcher davantage), contre une promesse de mariage signée du roi, pour le cas où elle le ferait père d'un fils. Ce qui est arrivé : Henriette a accouché en juin 1600 d'un garçon... mort-né. La famille estime néanmoins la promesse toujours valable : elle conteste la légitimité du mariage du roi avec Marie de Médicis, et le « mauvais neveu » a entrepris de rallier des opposants – menées dont Marguerite a eu vent. Charles d'Angoulême est en effet son voisin depuis qu'Henri III l'a fait comte d'Auvergne, en juin 1589 (époque où il avait furieusement besoin d'alliés), alors que cet héritage de Catherine était destiné à revenir à ses enfants jusqu'au dernier vivant – autrement dit à Marguerite, une fois son frère décédé. L'engagement de Charles dans cette conjuration est une faute qu'elle exploite jusqu'à son terme : dénonçant ses manœuvres, en fournissant des preuves, elle obtient son arrestation en 1602, puis – Henri IV ayant libéré le coupable à la demande de sa maîtresse – une nouvelle fois en 1604. La route est alors libre (ou presque, tant le roi est déchiré) pour récupérer le comté d'Auvergne. Ce qui ne peut se faire que par un procès au Parlement de Paris ; occasion du retour de la reine dans la capitale, en juillet 1605¹⁵. Enfin !

15. Sur cet épisode, voir VIENNOT Éliane, « Marguerite de Valois et le comté d'Auvergne : stratégies pour une reconquête du pouvoir », in *ead.* et Kathleen WILSON-CHEVALIER (dir.), *Royaume de Fémynie. Pouvoirs, contraintes, espaces de liberté des femmes, de la Renaissance à la Fronde*, Paris, H. Champion, 1999, p. 91-102. Henriette d'Entragues était fille de Marie Touchet et de François de Balzac (ou Balsac) d'Entragues, auquel l'ancienne maîtresse du roi avait été mariée après sa mort.

Le temps du rayonnement

La gravité de la situation, dans un royaume où l'agitation perdure – comme le montrent les différents attentats auxquels échappe le roi avant celui, fatal, de Ravaillac – conduisent l'équipe dirigeante à réserver un sort tout à fait exceptionnel à la « démarinée ». Reçue en grande pompe aux abords de Paris, installée d'abord dans le « château de Madrid » du bois de Boulogne (résidence royale construite sous François I^{er}, délaissée sous Louis XIV et détruite pendant la Révolution), puis dans l'Hôtel des archevêques de Sens, à deux pas de l'Arsenal où réside Sully (siège de l'actuelle bibliothèque Forney), la reine est rapidement réintégrée à la vie politique et culturelle du royaume. À la vie de la famille royale aussi, en dépit de tous les usages, puisqu'il apparaît vite que le futur Louis XIII s'est attaché à elle – lui qui souffre du peu d'amour de sa mère – et que cette affection est réciproque. À la veille de l'ouverture du procès, les derniers attermoissements d'Henri IV poussent Marguerite à jouer son va-tout : le 10 avril 1606, elle s'engage secrètement à donner toutes ses terres à la Couronne, y compris le comté d'Auvergne qui n'est pas encore à elle, contre une pension très confortable, afin que sa mort ne suscite aucune contestation. Don qu'elle officialisera l'année suivante. Que refuser, alors, à une telle bienfaitrice de l'État ? Non seulement le Parlement la rétablit dans ses droits (le 30 du mois), mais le roi l'autorise à faire bâtir sur la rive gauche de la Seine, en face du Louvre, cet « Hôtel de la reine Marguerite » où elle s'installe en mars 1607.

La dernière des Valois y réside jusqu'à sa mort, tout en l'abandonnant aux beaux jours (ou lorsque la contagion menace) pour une propriété d'Issy-les-Moulineaux, qu'elle baptise son « petit Olympe ». Tout le beau monde parisien, mais aussi les visiteurs étrangers d'importance, et bien sûr les poètes dont il sera question dans les articles de Denis Bjaï, de Véronique Duché et de Bruno Petey-Girard, fréquentent ces demeures où s'activent les protégés de la reine, où l'on discute des œuvres des uns et des autres, où l'on s'adonne à l'écriture collective, où elle fait jouer des pièces de musique qui émerveillent ses visiteurs (sans doute Monteverdi¹⁶), où elle donne des bals et des banquets... et où le petit dauphin vient voir « Maman-ma fille ». Marguerite s'occupe également de la fondation du couvent des Augustins, pour répondre à un vœu fait à Usson, un jour de très grand

16. La chose n'a pas encore pu être établie, voir la thèse de F. Gioanni (GIOANNI Florence, *La Société aristocratique française du XVI^e siècle et la musique : le cas de Marguerite de Valois (1553-1615)*, université de Tours, 1996), mais Monteverdi travaillait alors à la cour de Mantoue, avec laquelle Marguerite avait des liens étroits (son amie Henriette de Nevers était mariée à un Gonzague, de la famille dirigeant cette ville) ; le « nouveau style » de l'Italien date de 1605, son *Orfeo* de 1607.

danger ; couvent qu'elle fait bâtir sur la partie de son terrain aujourd'hui occupée par l'École des beaux-arts.

L'écriture reprend aussi ses droits dans cette dernière partie de la vie de la reine, comme en témoignent les dernières poésies connues, qu'elles soient de sa plume ou de collaborations avec ses proches. Le doute est permis à propos des déplorations de la mort de Saint-Julien Dat, l'un de ses jeunes pages, tué près d'elle (vraisemblablement à l'initiative de Charles d'Angoulême ou de ses proches, pour la déstabiliser à la veille de l'ouverture du procès¹⁷). L'empressement à chanter cette mort comme celle d'un amant, ou « amant de cœur », pourrait bien devoir être mis au compte de l'ébullition provoquée par le retour de Marguerite à Paris dans le petit monde des poètes en recherche de mécène. En revanche, le dernier amour de la reine, Hector Regnault de Durfort, baron de Bajaumont, est mentionné par les témoins, et déploré par elle lors de sa mort intervenue en octobre 1612.

À cette époque, la reine est plus que jamais *persona grata* du régime. Au lendemain de l'attentat contre Henri IV, elle a fait partie des gens qui se sont activés pour que la régence revienne à sa veuve. Mais Marie est novice en matière de gouvernement : elle n'a pas eu la chance d'être formée par des femmes liées au pouvoir, comme les gouvernantes précédentes, et elle a été soigneusement tenue à l'écart des affaires par l'équipe dirigeante. Elle n'hésite donc pas à s'appuyer sur la « dernière des Valois », comme son mari l'avait fait, non seulement parce qu'elle incarne la continuité du pouvoir depuis la mort d'Henri III, mais aussi parce qu'elle peut assumer certaines tâches qui demandent de l'expérience. C'est à elle, notamment, qu'est confiée la réception des ambassadeurs espagnols, venus en 1612 conclure le double mariage de Louis XIII avec Anne d'Autriche, et d'Élisabeth de France avec Philippe IV d'Espagne. Elle s'active également à ramener dans le giron de la couronne le jeune duc de Nevers embarqué dans l'une des premières frondes du siècle, et elle intervient encore pour soutenir les efforts du gouvernement aux États généraux de 1614.

Enfin, elle continue d'écrire, et elle le fait désormais ouvertement. Elle signe par exemple d'un transparent « Minerve » une spirituelle épigramme adressée « À mon valet, sur ses œuvres poétiques », placée en ouverture d'un recueil de Vital d'Audiguier, en 1614. Elle laisse également publier, la même année, un petit discours que lui avait inspiré un jésuite misogyne venu lui présenter l'une de

17. Voir MARGUERITE DE VALOIS, *Mémoires et autres écrits...*, éd. citée, p. 296-307, mais aussi l'unique lettre qui évoque cette mort et qui jette des doutes, non sur l'affliction de la reine, mais sur la nature de cette relation (*Correspondance...*, éd. citée, lettre 393, p. 522).

ses œuvres, et qu'elle avait contesté. S'inscrivant dans la tradition des traités sur l'excellence des femmes, le petit *opus* malicieux est placé en ouverture du volume que ce religieux s'appretait à publier, intitulé *Discours docte et subtil dicté promptement [rapidement mis par écrit] par la Reine Marguerite*. Non seulement la reine a pleinement rétabli sa situation, mais elle s'est réconciliée avec un sexe qu'elle disait « blâmer » dans l'ouverture de ses *Mémoires*¹⁸. Sa cour est du reste connue pour abriter d'autres féministes, comme allait en témoigner l'historien Pierre Matthieu :

« De ses Discours elles [*la reine et ses femmes*] font une Académie, autant de paroles, autant de préceptes [...] Les communs exercices de leur sexe sont tenus pour profanes. Elle renvoie aux dames de ville les ouvrages et veut que leurs esprits s'élèvent plus haut, qu'ils courent dans les bons livres, s'arrêtent sur les bons exemples, et fassent passer heureusement le génie et les grâces d'une langue en une autre. La musique, la peinture, la poésie et les mathématiques ne permettent qu'une heure de temps leur échappe sans plaisir ou profit¹⁹. »

C'est donc une femme « chérie et honorée de tous les Ordres du Royaume, pour les royales conditions qui avaient toujours paru avec un merveilleux éclat en elle », écrira l'historiographe Scipion Dupleix (et ancien maître des requêtes de son Hôtel), que la mort emporte le 27 mars 1615, à la veille de son soixante-deuxième anniversaire ; une femme appréciée pour « la piété, la dévotion, l'affection envers l'État, l'honneur envers les Lettres, la magnificence, la courtoisie, l'affabilité, et l'estime de la vertu²⁰ ». D'où les funérailles somptueuses que la régente lui accorde, et que salue une dernière salve de publications de « ses poètes ».

L'autrice des *Mémoires* : une postérité enthousiaste

Comme beaucoup de gens fort célèbres de leur vivant, la Reine Marguerite est immédiatement oubliée après sa mort. Les bruits malveillants qu'elle avait suscités au cours de sa vie semblent aussi loin que l'enthousiasme qu'elle avait

18. Cf. « C'est un commun vice aux femmes de se plaire aux louanges, bien que non méritées. Je blâme mon sexe en cela, et n'en voudrais tenir cette condition » (M 69/45). Sur la « mue » de la reine, voir, entre autres, VIENNOT Éliane, « Les ambiguïtés identitaires du *moi* dans les *Mémoires* de Marguerite de Valois », in *Le Genre des Mémoires, essai de définition*, Paris, Klincksieck, 1995, p. 69-79 ; et « Les métamorphoses de Marguerite de Valois, ou les cadeaux de Brantôme », in *Dans les miroirs de l'écriture : la réflexivité chez les femmes écrivains d'Ancien Régime*, Montréal, Paragraphes 1998, p. 83-94.

19. MATTHIEU Pierre, *Histoire de Henri IV, roi de France et de Navarre [...] par feu M. Pierre Matthieu [...]*, Paris, Veuve Nicolas Buon, 1631, tome second, partie 2, p. 40.

20. DUPLEIX Scipion, *Histoire de Louis le Juste*, Paris, Claude Sonnius, 1633, p. 70 [page erronée, pour 78].

soulevé. Ces bruits étaient du reste rares. Aux lendemains de la Saint-Barthélemy, un pamphlet protestant publié une unique fois avait accusé le duc d'Alençon d'avoir débauché sa sœur dès leur enfance – et le reste de la famille royale d'une infinité d'autres crimes (*Le réveille-matin des François et de leurs voisins*, 1574). Des rumeurs concernant sa vertu avaient circulé à la cour dans les périodes où elle n'y vivait pas et où l'on se préoccupait d'elle, rumeurs que les ambassadeurs avaient rapportées à leurs correspondants (sans garantie d'authenticité) et qui étaient demeurées dans leurs archives. Un obscur libelle de l'année 1607 l'avait accusée de dépenser sans compter les deniers publics, et de n'avoir pas toujours été sage. Dans son *Historiarum sui temporis* (1606-1609), Jacques-Auguste De Thou l'avait accusée d'avoir commandité le meurtre du Guast († 1575), l'un des proches d'Henri III, pour se venger de ses intrigues ; mais l'ouvrage, sporadiquement réédité dans différents lieux après sa mise à l'Index (1609), n'allait pas être traduit en français avant 1711. Tous ces motifs attendront donc longtemps avant de ressortir du néant et d'être un à un rattachés à la légende de Marguerite.

En attendant, le silence qui suit sa mort est rompu quinze ans plus tard par la publication de ses *Mémoires* – qui pourraient dans l'intervalle avoir dormi dans la bibliothèque d'Antoine de Loménie, secrétaire d'État bien connu d'elle. Sa collection ayant fait l'objet d'une donation à son fils Henri Auguste en 1627, c'est l'homme chargé de la rassembler, Pierre Dupuy, qui semble avoir trouvé une copie du texte au milieu de nombreux autres. L'œuvre est amputée par quelques lacunes et de toute sa fin. A-t-on cherché d'autres cahiers ou d'autres copies avant de la publier ? Elle paraît en tout cas à Paris chez Charles Chappelain, avec privilège royal daté du dernier jour d'octobre 1628. « Que Rome vante tant qu'il luy plaira les *Commentaires* de son premier Empereur, la France a maintenant les *Mémoires* d'une grande Roine qui ne leur cedent en rien », lit-on dans l'*Avis au lecteur* de ses premières impressions, dû à Auger de Mauléon. Le texte a toutefois été mis sur les presses avec une telle précipitation qu'il est rempli de coquilles, qui vont être partiellement corrigées d'une édition à l'autre chez Chappelain (quatre en 1628, deux en 1629), mais recopiées voire multipliées dans les éditions pirates (trois dès 1629).

Le succès éditorial est considérable : trente éditions en langue française jusqu'en 1715, au moins douze traductions en langue anglaise et une en italien entre 1641 et 1665²¹. Il s'accompagne de jugements des plus flatteurs. Lors de

21. On note aussi la réédition du discours féministe (*L'Excellence des femmes, avec leur response à l'auteur de l'Alphabet, Accompagnée d'un docte et subtil discours de la feu reyne Marguerite et envoyé à l'Auteur des Secrets Moraux*, Paris, Pierre Passy, 1618), et sa traduction en anglais, peut-être seulement manuscrite : voir CHOWDHURY Sajed, « An early modern English manuscript trans-

la séance du 22 février 1638, les Immortels nouveau-nés retiennent l'œuvre avec une trentaine d'autres pour figurer dans un *Catalogue des livres les plus célèbres en notre langue* qu'ils projettent d'élaborer, comme leurs statuts les y invitent²². C'est le seul livre signé d'une femme. L'auteur qui fait état de ce projet, Paul Pellisson, rapporte en passant que les *Mémoires* de la reine sont l'une des quatre œuvres qui le convainquirent de la supériorité du français sur le latin. Quarante ans plus tard, l'érudit Paul Colomiès met également le livre au nombre des cent de sa *Bibliothèque choisie* (1682), en rappelant les jugements élogieux d'autres personnes d'importance. Des témoignages confirment du reste cette réception, comme celui qu'on peut lire dans *l'Avvertissement* du roman inspiré par un épisode de l'œuvre, *Mademoiselle de Tournon*, paru la même année que *La Princesse de Clèves*, et lui aussi de manière anonyme (Paris, Claude Barbin, 1678) :

« Les *Mémoires* de la Reine Marguerite, où l'auteur de cette histoire a pris son sujet, sont entre les mains de tout le monde ; et ainsi ce n'est pas lui qui met au jour les amours de Mademoiselle de Tournon : il ne fait que leur donner un peu plus d'étendue. »

Le texte est tellement en phase avec le lectorat de l'après-Fronde, où tant de Grands ont défié la Couronne et où tant de Grandes ont tenu le haut du pavé, qu'il suscite le désir de l'imiter. La démonstration reste à faire du côté des mémorialistes masculins. Le texte de Marguerite a en effet été tenu hors champ par la plupart des spécialistes du xx^e siècle, qui ont pourtant beaucoup revisité ce genre littéraire, peut-être à cause du verdict que Sainte-Beuve avait émis en 1852, selon lequel la reine aurait « ouvert dans notre littérature cette série gracieuse de *Mémoires* de femmes qui désormais ne cessera plus, et que continueront plus tard en se jouant, les La Fayette et les Caylus » ; des livres, ajoutait-il, « faits sans qu'on y pense et qui n'en valent que mieux²³ ». Comment les comparer, après cela, avec ceux des hommes ? Il est pourtant des plus probable que ce texte « entre

lation of Marguerite de Valois's "Discours docte et subtil" » [<http://recirc.nuigalway.ie/2016/08/an-early-modern-english-manuscript-translation-of-marguerite-de-valois-discours-docte-et-subtil/>]. Merci à Anne Larsen de m'avoir signalé cette publication.

22. PELLISSON Paul, *Relation contenant l'Histoire de l'Académie Française*, Paris, Augustin Courbé, 1653, p. 481 et 237. L'article 25 des statuts de l'Académie stipule : « Les meilleurs auteurs de la langue française seront distribués aux académiciens pour observer tant les dictiones que les phrases qui peuvent servir de règles générales et en faire rapport à la Compagnie, qui jugera de leur travail et s'en servira aux occasions. » (Même texte, éd. Charles-Louis Livet, Paris, Didier et Cie, 1858, p. 489 et suiv.)
23. SAINTE-BEUVE Charles Augustin de, « La reine Marguerite, ses *Mémoires* et ses lettres », 7 juin 1852, in *Causeries du lundi*, Paris, Garnier Frères, trois. éd., vol. 6, s. d., p. 182.

toutes les mains », et lu avec d'autres yeux que ceux de la modernité, a joué un rôle majeur dans l'éclosion et la configuration du genre des Mémoires aristocratiques de la seconde partie du xvii^e siècle, quel que soit le sexe des personnes qui s'y sont adonnées. Pour les grandes actrices de la vie politique, en tout cas, il est clair que le geste de la reine en a inspiré plus d'une. « Il se trouve peu de femmes qui s'avisent de mettre au jour ce qui leur est arrivé dans leur vie. Je serai de ce petit nombre²⁴ », déclare M^{me} de La Guette à l'orée des siens. De qui d'autre peut-elle parler²⁵ ? La grande Mademoiselle rapporte pour sa part qu'elle se mit à ses *Mémoires* en pensant à cette illustre devancière. Et la liste ne s'arrête pas là, comme nous le rappelle ici Jean Garapon.

Par ailleurs, la célébrité de l'autrice s'enrichit de la publication des *Ceuvres* de Brantôme (1665-1666), au sein desquelles le Discours sur Marguerite figure en bonne place. L'intérêt suscité par les témoignages du Périgourdin parmi les érudits et curieux de l'histoire de France permet bientôt à Colomiès d'identifier le dédicataire des *Mémoires*, que l'on croyait jusqu'alors Charles de Vivonne, baron de la Châtaigneraie : il s'agit de « Messire Pierre de Bourdeille, seigneur de Brantôme, l'un des plus dignes hommes de son temps, qui a fait un Discours sur la vie de la Reine Marguerite, inséré dans ses *Femmes Illustres*²⁶ ». Le tout conduit aux premières mises en scène romanesques de la princesse, qu'illustre *Le Duc de Guise surnommé le Balafre* (1694). Son auteur, un obscur De Brye, transforme l'attraction momentanée des deux jeunes gens (et leurs brèves retrouvailles politiques pendant la dernière guerre civile) en amour impossible de toute une vie. Un fil propice à d'innombrables rebondissements et retrouvailles secrètes, qui s'appuient soigneusement sur le récit des *Mémoires*.

Cette veine se tarit pour un temps – celui de la traversée du xviii^e siècle. Parallèlement, les *Mémoires* cessent de paraître. L'édition qui clôt ce premier cycle de gloire était pourtant fort bonne, et elle invitait à d'autres vagabondages. Due à Jean Godefroy et publiée à Liège en 1713 (réimpr. à La Haye en 1715), elle est la première à abandonner l'*Avis au lecteur* d'Auger de Mauléon Granier et à restituer l'identité du vrai destinataire des *Mémoires*. Trois autres textes suivent l'œuvre. Le premier est le Discours de Brantôme sur la reine, qui fournit un utile contrepoint à son récit. Mais les deux suivants orientent sa lecture. Il s'agit d'une part

24. LA GUETTE Madame de, *Mémoires* [vers 1675], Paris, le Mercure de France, 1982, p. 41.

25. Son récit s'arrête en 1676 ; ses premières pages datent donc au mieux de l'année précédente.

À cette date, les seuls autres Mémoires féminins parus étaient ceux d'Hortense Mancini (1675).

26. *Mélanges historiques de M. Colomiès*, Orange, J. Rousseau, 1675, p. 86. Les « dames illustres » sont le nouveau titre de ce que Brantôme nommait son « premier recueil des dames » (le second ayant été rebaptisé les « dames galantes »).

du Discours que Brantôme avait consacré à Bussy d'Amboise, d'autre part d'un récit romancé de Pierre de Dampmartin, qui évoquait l'histoire des années 1570, et dont Bussy était le principal héros. Charles Sorel avait réédité ce texte, en l'intitulant *La Fortune de la cour, ouvrage curieux tiré des Mémoires d'un des principaux conseillers du duc d'Alençon* (1642). Mais il ne s'était pas contenté de le republier et de le tirer vers un genre désormais en vogue. Il avait inséré ici et là des allusions à la liaison entre la reine et le mignon de son frère (alors que le texte était muet sur cette affaire) et il avait introduit l'ouvrage par un « Discours sur ce livre et sur les *Mémoires de la Reine Marguerite*, auxquels il a du rapport en plusieurs endroits », propos qu'il terminait par ce commentaire : « Elle avait pour lui quelque affection particulière²⁷. » En rassemblant ces textes, Godefroy tendait donc aux écrivains une perche... que personne ne saisira – du moins personne de bienveillant.

Une femme trop célèbre? La légende frelatée de la reine Marguerite

Parallèlement à cette veine nourrie d'enthousiasme pour le texte et de curiosité pour son autrice, une veine « noire » se fait jour à partir des années 1630. Les premières attaques contre la mémoire de Marguerite datent des lendemains de la Journée des Dupes. Elles sont pilotées par celui-là même qui devait en être la victime mais qui en est sorti vainqueur, Richelieu. L'explication nous est donnée par un partisan de Marie de Médicis, principale instigatrice de cette révolution de palais manquée, qui a dû quitter le royaume et qui dénonce l'indignité de son sort dans les différentes cours d'Europe où elle est reçue. Le Cardinal, écrit Mathieu de Morgues, « a fait travailler tous les écrivains corrompus du royaume de France, pour calomnier celle qui lui avait mis en main les moyens d'acquérir de l'honneur » ; et « pour offenser une grande princesse, il accuse toutes les femmes²⁸ ». Parmi ces *écrivains corrompus* figure au premier chef Scipion Dupleix, l'ancien protégé de la reine, devenu historiographe de la couronne, mis à contribution pour les salir. Ce qu'il a sans doute fait la mort dans l'âme concernant Marguerite (vues les contorsions de son propos) mais néanmoins résolument. D'abord dans son *Histoire de Henri III* (1630), où il parle de sa « passion déréglée » pour le

27. *La Fortune de la Cour, Ouvrage curieux tiré des Mémoires d'un des principaux conseillers du duc d'Alençon*, Paris, Nicolas de Sercy, 1642 ; l'ouvrage original, intitulé *De la Connoissance et Merveilles du monde et de l'homme*, avait été réédité en 1592 sous le titre *Le Bonheur de la Cour* ; l'ouvrage revu et corrigé par Sorel avait reparu en 1644 sous le titre *La Fortune de la Cour ou Discours curieux sur le bonheur ou le malheur des favoris*.

28. MORGUES Mathieu de, *Lumières pour l'Histoire de France, et pour faire voir les calomnies, flatteries et autres défauts de Scipion Dupleix*, s. l., 1636, p. 5, 10.

duc d'Alençon. Puis dans son *Histoire de Henri IV* (1632), où il persifle « cette tendresse qui lie facilement les femmes entre elles, lors même que l'une fait joug aux volontés de l'autre » (est ici en apparence visé le soutien de la reine à la régente, en réalité la complicité d'Anne d'Autriche et de Marie dans la manœuvre contre Richelieu). Enfin dans son *Histoire de Louis le Juste* (1633), où il a parlé du « très mauvais ménage » qu'elle faisait avec son époux, à cause de l'amour contrarié avec Guise, mais aussi des enfants illégitimes qu'elle aurait eus²⁹... D'autres protestations allaient se faire entendre contre ces calomnies, mais de la part de gens qui étaient eux-mêmes en retrait ou sous les verrous, comme Sully et Bassompierre, qui avaient tous les deux bien connu la reine.

L'exemple venant de haut, les amuseurs se sentent autorisés à le suivre. En témoigne le *Nouveau Recueil des pièces les plus agréables de ce temps* composé par Charles Sorel (1644), dans lequel figure *La Ruelle mal assortie*, présentée comme un « Dialogue vulgairement appelé la Ruelle de la R. M. » L'allusion est d'autant plus claire que la piécette met en scène une grande dame adepte du néoplatonisme et un jeune Gascon simplet et inculte auquel elle tente d'enseigner les rudiments du Parfait Amour – avant de se résigner à l'employer pour des usages plus triviaux. Sans doute le succès insolent des *Mémoires* est-il à l'origine de cette pointe d'humour contre leur autrice, quoique le rôle de Scudéry dans la rédaction des *Femmes illustres* (1642, deux nouvelles éditions en 1644) puisse s'y mêler. Peu de gens, en tout cas, mordent à l'hameçon : la pièce n'est pas reproduite dans les nouvelles éditions du *Recueil des pièces les plus agréables*..., qui présentent d'autres sélections³⁰. Seul Tallemant des Réaux, gazetier de la fin du siècle (il est né en 1619), y fera allusion dans ses *Historiettes* – demeurées manuscrites jusqu'au XIX^e siècle – croyant le texte de Marguerite elle-même.

Un autre texte a plus de succès, mais Marguerite n'en est pas l'héroïne, et de loin : l'*Histoire des Amours du Grand Alcandre* est un roman à clés publié sans nom en 1651, qui narre les aventures érotico-sentimentales d'Henri IV une fois arrivé « à la succession du royaume », c'est-à-dire pour l'essentiel avec Gabrielle d'Estrées. La reine y est toutefois brièvement évoquée. Sous le nom de Mélisse, elle est dite « moins chaste que Lucrèce », et son appétence pour la luxure est donnée comme cause de sa retraite « dans un château extrêmement fort [...] en un pays

29. DUPLEIX Scipion, *Histoire de Henri III*, Paris, Claude Sonnius, 1630, p. 46; *Histoire de Henri IV*, *ibid.*, 1632, p. 536; *Histoire de Louis le Juste*, *ibid.*, 1633, p. 14.

30. Pour autant que je le sache; elle ne figure en tout cas pas dans l'édition 1659-1663, en 5 volumes, en ligne sur Gallica.

très âpre³¹ », tandis que sa jalousie fournit l'explication du retardement de la séparation officielle d'avec Alcandre...

C'est toutefois un autre texte, beaucoup plus venimeux, qui va instiller un poison mortel dans la réputation de la dernière des Valois. Il s'agit du *Divorce satyrique, ou les amours de la reine Marguerite*, écrit en 1607 par un auteur anonyme en qui la postérité voit volontiers Agrippa d'Aubigné³², mais sur lequel on se pose encore des questions, comme le rappelle ici Vladimir Chichkine. Le chercheur nous apprend que le texte circulait manuscrit pendant la Fronde. Toutefois c'est en 1660 qu'il est imprimé, dans un *Recueil de diverses pièces servant à l'histoire de Henri III* dont la plupart des textes visent en réalité l'ascendance de Louis XIV³³. Le pamphlet mime une confession d'Henri IV : le roi avoue, penaud, qu'il a dû se séparer de son épouse en raison de sa débauche. On y trouve, sous une plume mordante, les principaux motifs qui feront le gros de la légende noire de la reine : le diminutif *Margot* qu'utilisait Charles IX (le détail figurait déjà dans le *Réveil-matin*), l'inceste (également, mais cette fois c'est avec ses trois frères), la frénésie sexuelle (elle fornique avec les jeunes gens de la cour aussi bien qu'avec les « chaudronniers d'Auvergne »), la vieillesse exécrationnelle par son mélange de dévotion et de luxure, et l'histoire de la tête de La Mole qu'elle aurait enterrée « de ses mains » (souvenir de Thomas More, dont la tête exhibée sur le London Bridge fut récupérée par sa fille Margaret Roper?).

Complètement inconnu jusqu'en 1660, le texte est ensuite abondamment republié : d'abord dans le *Recueil*, qui connaît au moins douze rééditions jusqu'à la fin du siècle, puis rattaché à différentes éditions du *Journal de L'Estoile*, avec lequel il va traverser le XVIII^e siècle, ou de nouveau imprimé avec « diverses pièces ». Il nourrit ainsi de ses connotations nauséabondes bien d'autres ouvrages, qu'il s'agisse d'essais historiques (l'*Histoire du roi Henri le Grand* de Péréfixe, 1661 ; l'*Histoire de France* de Mézeray, 1685 ; l'*Histoire de Henri III* de Varillas, 1694...), ou d'histoire romancée (les *Mémoires de Monsieur le duc de Nevers* de Marin Le

31. *Histoire des amours du Grand Alcandre, en laquelle, sous des noms empruntez, se lisent les adventures amoureuses d'un grand prince du dernier siècle*, Paris, Vve Guillemot, 1651, p. 3, 10-11 ; l'ouvrage sera plus tard attribué à la princesse de Conti († 1631).

32. Le *Divorce* a été publié dans ses *Ceuvres complètes*, éd. Fr. de Caussade et E. Réaume, Paris, Lemerre, vol. 2 [1877], p. 653-684.

33. On y trouve aussi le *Grand Alcandre* et deux autres textes d'Aubigné, fournis aussi anonymement que le *Divorce* : la *Confession catholique du sieur de Sancy* (après 1597) et les *Aventures du baron de Feneste* (1617). Seul un extrait du *Journal de Henri III* de L'Estoile se réfère à la période précédente.

Roy de Gomberville, 1665), sans parler des notices de dictionnaires qu'analyse ici Nicole Pellegrin, dont sept sont publiés entre 1697 et la Révolution.

Cet événement relance la parution des *Mémoires*, dans la première de ces gigantesques collections que le XIX^e siècle va voir se succéder (Boucher 1789). Mais le refus d'accorder aux femmes le moindre droit politique et la haine qui s'exprime à l'égard des mieux dotées, notamment Marie-Antoinette, sont également à l'origine de pamphlets qui convoquent les figures féminines les plus importantes de l'Histoire, pour les faire témoigner contre le présent. Marguerite en fait partie : elle figure en bonne place dans le plus violent, *Les Crimes des reines de France* de Prudhomme (1791), mais il lui arrive aussi de prendre la parole dans les nombreux libelles où l'on fait dialoguer les principaux « monstres femelles » créés par l'historiographie française : Frédégonde, Brunehaut, Catherine de Médicis, et bien entendu Marie-Antoinette³⁴. Elle fait aussi l'objet d'un considérant dans le *Projet de loi portant défense d'apprendre à lire aux femmes* (1801) de Sylvain Maréchal : « Marguerite de Navarre, première femme de Henri IV, aurait été moins galante, si elle n'avait pas su écrire³⁵. »

De la salissure accumulée témoignent toutes les introductions aux *Mémoires* du XIX^e siècle, dont les rédacteurs condamnent inmanquablement leur autrice sur le plan des mœurs, tout en lui reconnaissant un certain talent, voire un talent certain pour l'écriture. Or ces éditions sont à nouveau nombreuses, qu'elles prennent place à l'intérieur des grandes collections (Petitot 1823 ; Buchon 1836 ; Michaud & Poujoulat 1836) ou en volumes séparés (Guessard 1842 ; Lalanne 1858, Caboche 1860). Cependant la veine romanesque et positive renaît aussi, parfois curieusement vierge des ordures ordinaires, comme le montrent ici Isaure de Benque pour la scène musicale des années 1830, et Laurent Angard pour la scène littéraire du temps où s'enracine l'écriture de la *Reine Margot*.

Grandeur et décadence d'un mythe

Le succès du livre, paru en feuilleton dans *La Presse* entre le 25 décembre 1844 et le 5 avril 1845, est immédiat et d'une exceptionnelle longévité. Relayé par deux rééditions par an dans la décennie qui suit, puis une tous les quatre ans jusqu'à la

34. Voir VIENNOT Éliane, *Et la modernité fut masculine. La France, les femmes et le pouvoir 1789-1804*, Paris, Perrin, 2016, chap. 4, p. 179 et suiv.

35. MARÉCHAL Sylvain, *Projet d'une loi portant défense d'apprendre à lire aux femmes* [Paris, 1801], suivi des réponses de Marie-Armande Gacon Dufour et Albertine Clément-Hémery, textes présentés par Bernard Jolibert, Paris, L'Harmattan, 2007, p. 80.

fin du siècle, sans compter les très nombreuses traductions en langues étrangères³⁶, il l'est aussi par les diverses parodies qu'il suscite et par l'adaptation du roman à la scène, que Dumas réalise en 1847. Les distances prises avec l'Histoire sont pour une grande part dans ce succès. La princesse présente certes un gros défaut (elle a des amants dès avant son mariage, dont son jeune frère; elle en a un aussitôt après), et elle est trop savante pour le lecteur moyen, mais elle n'a aucune ambition d'autrice. Surtout, elle se met dès le jour son mariage au service de son mari. Or celui-ci fait l'objet d'un véritable culte depuis la publication de la *Henriade* de Voltaire, et il est aussi le véritable héros du livre. Dumas a pris la précaution, notamment, de ne pas évoquer les épisodes où il avait paru peu brillant : la demande de rédaction de la *Déposition du roi de Navarre* et la tentative d'évasion inaboutie (ici projetée pour La Mole). La reine est jeune, aussi, dynamique, courageuse – dans une cour pleine d'ennemis et de dangers, face à une mère monstrueuse et à des frères dégénérés. Et son surnom, connu du peuple même, fait d'elle une sorte de « bien patrimonial », qui réalise en les dépassant les espoirs du Charles IX du *Divorce Satyrique*, lorsqu'il déclarait vouloir donner « sa Margot [non] seulement pour femme au roi de Navarre, mais à tous les hérétiques de son royaume ».

C'est donc cette figure-là, moins innocente que la jeune femme de la tradition romanesque, mais moins dégradée que la grosse et vieille dame lubrique du *Divorce* et de ses sectateurs, qui s'impose à l'imaginaire de la seconde moitié du XIX^e siècle. Parmi ces reines que poètes, romanciers et dramaturges célèbrent depuis l'époque de la Restauration (Marie Stuart, Marie Tudor, Anne Boleyn, Catherine de Médicis...), elle est la moins altière, la moins puissante, la moins effrayante... et la plus versée dans la « galanterie ». La plus apte, sans doute, à pouvoir pérenniser la rêverie sur les « dames galantes » de l'Ancien Régime que l'ouvrage de Brantôme popularise à grande échelle à la même époque³⁷, tout en confirmant la justesse des choix faits en 1789 et reconduits ensuite par tous les régimes : l'exclusion des femmes des bienfaits de la liberté et de l'égalité – dont le pays se dit la patrie.

Si cette image « moyenne » se maintient, ce n'est pas que des historiens et les critiques littéraires aient renoncé à salir Marguerite. Certains s'y emploient même avec assiduité, comme Michelet, qui affirme non seulement qu'elle a commandité le meurtre du Guast, mais qu'elle s'est donnée à son assassin pour prix de ce

36. Voir DUMAS Alexandre, *Mémoires*, éd. Cl. Schopp, Paris, Laffont, 1989, p. 1301 et suiv.

37. Jusqu'alors publiées avec le reste des Œuvres de Brantôme, et généralement jugées avec beaucoup de réserve par les critiques, les *Dames galantes* (voir note 26) s'en sont émancipées en 1834 pour devenir un *bestseller* : une trentaine d'éditions sont repérables entre cette date et la fin du siècle; voir VIENNOT Éliane, « Éditer les *Dames galantes* au temps du Code Napoléon (1820-1900) », *Seizième Siècle*, n° 15, 2019.

forfait... dans une église, le jour des Morts (1858)³⁸ ! Comme Sainte-Beuve, qui n'a lu les *Mémoires* (et quelques lettres) qu'avec un œil inattentif et la tête remplie des idées reçues de son temps, et qui, du coup, invite à récuser le témoignage de Brantôme, « cet éloge qu'on peut véritablement appeler délirant » (1852). Comme Guessard et Lalanne, les éditeurs des *Mémoires* de la reine – comment ne pas les croire ? – qui cherchent à convaincre qu'elle est l'autrice de *La Ruelle mal assortie*, qui soutiennent que ce texte est le seul à contenir un tantinet de vérité, et qui republient la pochade (1842 et 1855)³⁹. Ou comme ceux qui enrôlent la reine dans des séries très orientées, comme l'*Histoire des femmes infidèles célèbres* (Henry de Kock, 1870) ou *Trois amoureuses au XVI^e siècle* (Hector de la Ferrière, 1885)⁴⁰. Ou encore comme ceux qui, publiant ici ou là quelques lettres (parce que le sujet est « porteur » et que les revues sont demandeuses), se contentent de les assortir de commentaires tout droit sortis du *Divorce satyrique...* texte qui pour sa part est remis en vente à plusieurs reprises (1837, 1877, 1878, 1888).

D'autres historiens et critiques, cependant, s'insurgent contre cet acharnement et s'attaquent aux mille et une fariboles et accusations malveillantes dont est tissée sa réputation. « Lorsqu'on pénètre dans les détails de cette histoire, écrit Léo de Saint-Poncy vers la fin du siècle, on reste confondu du cynisme de tous ces mensonges, qui transmis de mains en mains, sont en quelque sorte devenus classiques⁴¹. » Bazin avait ouvert la voie avec « La Reine Marguerite » (1844), mais la tendance se confirme au fur et à mesure que grossit le dossier à charge. Vers la fin du siècle et le début du suivant, paraissent les grandes études qui vont tenter de redresser la barre : l'*Histoire de la reine Marguerite de Valois* de Saint-Poncy (1887), l'*Itinéraire raisonné de Marguerite de Valois en Gascogne* de Philippe Lauzun (1902), *La Reine Margot et la fin des Valois* de Charles Merki (1905) – premier ouvrage où un chapitre entier s'intéresse à « la légende de la reine Margot ». L'abbé Charles Urbain réédite en 1891 le *Discours docte et subtil* oublié depuis 1618, tandis que

38. MICHELET Jules, *Histoire de France*, Paris, Calmann-Lévy, 1923, vol. 12, p. 66.

39. La résurgence de cette idée est due à la première publication des *Historiettes* de Tallemant des Réaux, en 1834. Guessard n'eut pas l'autorisation de la Société de l'Histoire de France pour éditer la *Ruelle* avec le reste de ses *Mémoires et lettres*, il dut se contenter de la publier en plaquette séparée, dans la foulée ; Lalanne commença par là ; un troisième historien (cette fois un biographe de la reine, Jean-Hippolyte Mariéjol) l'éditera à nouveau en 1922 ; voir VIENNOT Éliane, « Marguerite de Valois et *La Ruelle mal assortie* : une attribution erronée », *Nouvelle Revue du Seizième Siècle*, n° 10, 1992, p. 81-98.

40. Je remercie Laurent Angard de m'avoir signalé la première référence.

41. SAINT-PONCY Léo de, *Histoire de Marguerite de Valois, Reine de France et de Navarre*, Paris, Gaume et Cie, 1887, vol. 2, p. 286.

Kervyn de Lettenhove révèle, la même année, « Un mémoire inédit de Marguerite de Valois » adressé à Philippe II au début de la dernière guerre civile.

Une fois la grande guerre passée, toutefois, la descente aux enfers reprend. Quelques études sérieuses paraissent encore – dont celle de Simone Ratel sur « La Cour de la Reine Marguerite » (1924-1925) – mais ce mouvement est stoppé net par la publication, en 1928, de la biographie à la fois très documentée et extraordinairement hostile que lui consacre Jean-Hippolyte Mariéjol, un élève du fondateur de l'histoire positiviste et chantre du « roman national » cher à la III^e République, Ernest Lavisse. Auteur de deux volumes de l'*Histoire de France illustrée* pilotée par son maître, cet historien très influent avait commencé son jeu de massacre en 1922, en republiant *La Ruelle mal assortie* et affirmant dans sa préface que la reine en était assurément l'autrice; manière de couper court aux doutes émis par la communauté savante depuis la réapparition du texte. À l'évidence, l'enjeu de mémoire que constitue la dernière reine de Navarre demeure crucial dans un pays où les diplômes universitaires sont enfin accessibles aux femmes, où le monopole masculin sur les emplois supérieurs commence à céder, mais où la classe politique persiste à leur refuser le droit de vote – alors que bien des pays (occidentaux ou non) se sont engagés dans cette voie. Les œuvres, elles, reprennent le chemin du Purgatoire : le *Discours docte et subtil* est réédité une unique fois en 1920, avec les *Mémoires*, qui pour leur part ne réapparaîtront pas avant 1968 – sans le discours féministe.

La voie est donc libre pour des fictions légères et répétitives, qui s'inscrivent dans le sillage de *La Reine Margot* de Dumas, toujours abondamment rééditée. Le public est abreuvé de *La Folle Vie de la Reine Margot* (Paul Rival, 1929), de *Margot* (Édouard Bourdet, 1935), de *Margot, reine sans royaume* (Jeanne Galzy, 1939), des *Folles amours de la Reine Margot* (Claude Barret, 1959) et de plusieurs *Reine Margot* (Jacques Castelnau, 1945; Maurice Donnay, 1946)... Sans parler des « séries » dans lesquelles elle figure, généralement très déshabillée, comme dans les *Reines en vacances* de Pierre de Gorse (1949) et surtout – après l'accession des Françaises à la citoyenneté – les *Histoires d'amour de l'Histoire de France* de Guy Breton (1956), le texte le plus violent et le plus dégradant à l'égard de la reine depuis le *Divorce satyrique*. C'est aussi l'époque où le roman d'Alexandre Dumas connaît sa première grande adaptation à l'écran, grâce au film de Jean Dréville, *La Reine Margot* (1954)⁴², et où le petit écran commence à s'emparer du sujet, comme nous le montre ici Julien Centrés – en relation très étroite avec l'évolution du contexte politique.

42. Voir SELLIER Geneviève, « *La Reine Margot* au cinéma : Jean Dréville (1954) et Patrice Chéreau (1994) », in Odile KRAKOVITCH, Geneviève SELLIER et Éliane VIENNOT (dir.), *Femmes de pouvoir : mythes et fantasmes*, Paris, L'Harmattan, 2001, p. 205-218.

●

C'est donc une très longue parenthèse que viennent refermer les retrouvailles de Marguerite avec la recherche, à partir des dernières années du xx^e siècle. Des retrouvailles qu'avait amorcées en 1964 Eugénie Droz, avec son étude sur « La reine Marguerite de Navarre et la vie littéraire à la cour de Nérac » (en partie centrée sur la découverte de l'*Album* de poésies de la reine⁴³). Qu'allait faciliter la réédition des *Mémoires*, notamment celle signée Yves Cazaux pour les éditions du Mercure de France (1971), malgré ses défauts, dont le découpage du texte en épisodes résumés, un commentaire tout inspiré de la légende, et la reproduction de *La Ruelle mal assortie*, cette « charmante satire de Marguerite par elle-même ». Durant deux décennies, en effet, la nouvelle « histoire des femmes » qui suit le redémarrage de l'agitation féministe en Occident ne touche guère la légende de la reine Margot – à peine repeinte aux couleurs du nouveau contexte sous la plume du biographiste touche-à-tout Philippe Erlanger dans *La Reine Margot ou la rébellion* (1972). Des auteurs continuent même à puiser dans la veine du premier xx^e siècle, à l'instar du romancier Robert Merle (*Paris ma bonne ville*, 1980; *Le Prince que voilà*, 1982), du journaliste François Pedron (*La Reine Margot, l'amour et la gloire*, 1985) et de l'écrivaine Anne Danclos (*La Vie tragique de la Reine Margot*, 1988). Ce piétinement va jusqu'à autoriser un historien de la Saint-Barthélemy, Jean-Louis Bourgeon, à remettre en cause l'auctorialité de Marguerite sur ses *Mémoires* (1989-1992)⁴⁴.

Le temps est arrivé, cependant, où les savantes recherches qui marquent les trois dernières décennies commencent à fleurir – qu'elles portent sur la vie, l'œuvre ou l'entourage de la reine. Lancées par le premier colloque qui lui ait été consacré, tenu à Nérac en 1991 à l'appel d'une société savante⁴⁵, elles s'égrènent jusqu'à nos jours. En attestent non seulement la bibliographie affichée sur le site qui lui est désormais dédié, riche de plus de cent titres, mais surtout les articles ici rassemblés, témoignage du renouveau aujourd'hui à l'œuvre.

43. Publié quarante-cinq ans plus tard : MARGUERITE DE VALOIS, *Album de poésies*, éd. Colette H. WINN et François ROUGET, Paris, H. Champion, 2009.

44. Voir VIENNOT Éliane, « À propos de la Saint-Barthélemy... », art. cité, p. 894-917.

45. LAZARD Madeleine et CUBELIER DE BEYNAC Jean (dir.), *Marguerite de France, reine de Navarre et son temps*, Agen, Centre Matteo Bandello, 1994.